



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 octobre 2025

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Décisions modificatives ;
- Protection sociale complémentaire - adhésion à la convention de participation du CDG35 pour le risque santé ;
- Legs IRYS - comptabilisation des biens dans l'inventaire ;
- Réévaluation du loyer du local de l'ostéopathe ;
- Renouvellement de la convention avec le groupe SACPA pour la fourrière animale ;
- Redevance d'occupation du domaine public par GRDF ;
- Mise à jour des baux communaux ;
- Régularisations de dénominations de lieux-dits ;
- Rétrocession de la voirie du lotissement « Les Docteurs Pelé » et validation du nouveau linéaire de voirie ;
- Inscription d'un sentier d'itinéraire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée d'intérêt local (P.D.I.P.R.) ;
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2024 ;
- Redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif – taux de la contrevalet pour 2026 ;
- Rapport annuel du SMICTOM 2024 ;
- Aménagement du bourg (information) ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 20/10/2025

Le Maire,
Georges DUMAS

